



KELOÙ an Ti Kêr

Dessin par Patrig Hervé

Le journal d'information de la Mairie de Saint-Rivoal

Juillet 2026

Mot de l'équipe

La nouvelle équipe municipale prend ses marques depuis les élections de mars 2026. Nous découvrons petit à petit la diversité des fonctions qui nous sont attribuées. Nous apprenons à déchiffrer de nombreux acronymes (connaissez-vous la CLI ?, le CNAS ?, le SDEF ? etc., etc.), et nous découvrons les aléas du temps administratif...

Nous nous investissons avec enthousiasme pour la commune : bourg et villages.

Il nous tient à cœur de perpétuer l'édition du journal papier – pour que nos boîtes aux lettres continuent à vivre ! – même s'il existe des outils numériques tels qu'Illiwap et le site Internet pour s'informer.

Voici donc un premier journal d'informations de la nouvelle équipe. Ce format n'est pas définitif et nous réfléchissons à une nouvelle formule pour les années à venir. Néanmoins, suite à la réunion publique, nous souhaitons vous donner des nouvelles avant l'automne !

Gerig ar c'huzul-kêr

Skipailh nevez ar c'huzul-kêr zo oc'h en em staliañ abaoe dilennadegoù Miz Meurzh 2026. Liesseurted ar c'hefridioù a zo fiziet ennomp a vez dizoloet ganeomp tamm-ha-tamm. Ur bern gwreskanvioù (hag anavezout a rit ar CLI ? Ar CNAS ? Ar SDEF ? a kement zo). A rankomp deskiñ, ha dizoleiñ a reomp mont en dro an «amzer melestradurel».

E-barzh ar jeu emamp, gant entan evit buhez ar c'humun : ar bourk hag ar c'hêriadennoù.

Kenderc'hel gant ar gazetenn paper a zo pouezus deomp – evit ma chomo bev hor boestoù lizhiri – zoken ma c'heller kaout titouroù gant ostilhoù niverel evel Illiwap ha lec'hienn internet ar c'humun ivez.

Sed aze kazetenn gentañ ar skipailh kuzul-kêr nevez. Ar stummañ ne bado ket da viken hag emamp o soñjal en ur stumm nevez evit ar bloavezhioù a zeu. Met war-lerc'h an emvod publik hon oa c'hoant reiñ keloù deoc'h a-raok an diskar-amzer.

Retour sur la réunion publique du 23 mai

Elfennoù war emvod publik an 23 a Viz Mae

Il nous a semblé important d'organiser une réunion publique après les élections afin de nous présenter de vive voix et de pouvoir échanger directement avec vous. Celle-ci s'est tenue le 23 mai à la salle des fêtes de Saint-Rivoal et nous étions nombreux.es, ce qui était très plaisant et montre notre intérêt commun pour Saint-Rivoal. Nous avons pu revenir sur la manière dont nous souhaitons nous organiser et vous avez pu poser vos questions.

Parmi les sujets qui sont ressortis, il y a : le presbytère, la vitesse sur les routes de la commune, la protection du bocage et des talus en lien avec le travail des agriculteur.ices, les problèmes créés par l'arasement de certains talus (inondation de cour chez des habitant.es, destruction de sentiers de randonnée), la dégradation de certaines routes (Bodenna notamment), la précarité de certains bâtiments en charge de la commune, l'avenir de l'école, la visibilité de la langue bretonne sur la commune, le besoin d'avoir un journal local papier.

C'est une liste non exhaustive des sujets qui ont été évoqués et ont parfois soulevé de vifs débats. Un moment d'échanges intéressant et instructif.

La réunion s'est terminée dans la convivialité autour d'un verre.

Depuis mars, que s'est-il passé ?

Petra a zo c'hoarvezet abaoe Miz Meurzh ?

Le presbytère *Ar presbital*

Un mur intérieur en parpaing a été posé et recouvert d'un enduit hydrofuge par l'entreprise Salaün de Brasparts. Le parement extérieur en pierres doit être réalisé de mi-juillet à mi-août environ, par Gwendal Roudaut auto-entrepreneur de Saint-Rivoal et Fabrice Simon de l'entreprise Are Men du Tréhou. A la suite de ce chantier, les couvreurs interviendront (entreprise Coadou à Commana). Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée pour les accès au cimetière et à l'église. Une subvention de 10 000 euros du Département est acquise. Une demande de subventions à la Région via la CPRB (Communes du Patrimoine Rural de Bretagne) a été déposée. En attente de réponse...

La vitesse dans le bourg et sur la commune

An tizh er bourk hag er c'humun

Voici un aperçu d'où nous en sommes, et où nous aimerions aller.

Le bourg

La vitesse dans le bourg est déjà limitée à 30km/h, et notre objectif n'est pas d'inventer de nouvelles règles, mais d'aider chacun.e à respecter celles qui existent déjà. Nous préférons donc des aménagements qui rappellent en douceur qu'on entre dans un lieu de vie et qui invitent à lever le pied, plutôt que des dispositifs qui forcent à s'arrêter puis à redémarrer sans cesse (ralentisseurs, « dos d'âne » ou stops) bruyants et pénibles pour celles et ceux qui habitent juste à côté.

Une première phase pour tester

Cette première phase sera temporaire et volontairement modeste :

- des balises et des modules amovibles pour esquisser d'éventuelles écluses. Ils ne seront peut-être pas très jolis mais ils sont provisoires et nous permettront de trouver les bons emplacements avant de nous engager ;
- une nouvelle signalisation : marquage au sol, nouveaux panneaux pour accompagner les autres aménagements et rappel de la priorité à droite ;
- des radars pédagogiques, eux aussi déplaçables le temps des essais, installés assez loin des autres aménagements pour venir renforcer l'effet des écluses.

Et ensuite ?

Une fois ces essais menés, nous travaillerons avec des paysagistes pour donner une version durable, et plus agréable à l'œil, à ce qui aura fait ses preuves. Nous aimerions notamment créer de vraies entrées de bourg, plus visibles, pour que l'on comprenne tout de suite qu'on arrive dans la zone 30.

Les villages et les petites routes

Plusieurs points appellent notre attention, par exemple :

- la vitesse sur les routes entre Kernevez et Linguez ou vers Bodenna ;
- le virage près de la chapelle Saint Michel où la sortie des randonneur.euses et le stationnement posent de vrais problèmes de sécurité, et pour lesquels nous allons solliciter le Parc.

Ces exemples ne couvrent pas tout le territoire. Nous avancerons sur les autres secteurs au fil du projet, et nous serons ravis de le faire avec les habitant.es concerné.es, qui connaissent leurs routes mieux que quiconque.

Le calendrier

Nous espérons mettre en place les premières phases temporaires avant la fin de l'année 2026. Ce calendrier reste prudent : il dépend des subventions, de la disponibilité des dispositifs à emprunter, et de la réactivité de nos partenaires extérieurs (le Département, le bureau d'étude...).

Ce que nous avons déjà fait

24 avril 2026 — On lance le projet

Réunion de lancement. Nous avons listé les points problématiques, posé notre vision d'ensemble, réparti les rôles, et planifié nos premiers contacts : le Département, BRUDED, le bureau d'étude et le CPRB (Communes du Patrimoine Rural de Bretagne).

30 avril 2026 — Premier dossier déposé

Nous avons réuni photos et idées pour déposer un premier dossier au Fond départemental de sécurité routière 2026. Le délai était court pour un conseil municipal tout juste installé, mais nous y sommes arrivé.es !

22 mai 2026 — Un dossier renforcé

Grâce à un délai prolongé, nous avons pu déposer un dossier plus solide au Fond départemental de sécurité routière. Le Département a prévenu honnêtement : nos chances sont minces pour cette année (projet tout neuf, pas encore de devis, contact très récent...). Mais il nous a encouragé.es à tenter quand même, et surtout à poursuivre.

17 juin 2026 — On prépare le terrain

Réunion de préparation avant notre rendez-vous avec le Département, et création d'une carte des points sensibles de la commune, que vous pouvez explorer sur le site Internet de Saint-Rivoal ; <https://www.mairie-saint-rivoal.bzh/fr/projets/securisation-routes-commune/>

1 juillet 2026 — Deux rendez-vous

Rencontre avec le Département. Manuel, Laurent et Tom ont échangé avec un interlocuteur du Département sur les travaux réalistes envisageables. Il nous a suggéré de contacter le Parc pour le virage de la chapelle, et nous a expliqué qu'il sera compliqué d'agir sur les routes départementales qui traversent la commune hors du bourg, par exemple pour y modifier les vitesses. Quant à d'autres axes, comme la route entre Kernevez et Linguez ou celle qui mène à Bodenna, le Département ne pourra pas nous aider : ce ne sont pas des routes départementales. Ces routes-là demanderont donc, de notre côté, une réflexion supplémentaire.

Nous sommes reparti.es avec un aperçu indicatif des aménagements imaginables dans le bourg (rien de définitif !). Bonne nouvelle : des dispositifs peuvent nous être prêtés... mais la file d'attente est longue, et il nous faudra sans doute chercher d'autres sources de financement.

Visite BRUDED à Plounéour-Menez. Le même jour, Laurent et Tom sont allés voir sur le terrain des aménagements déjà en place : ce qui a bien marché, ce qui l'a moins été. L'occasion, aussi, de retrouver le bureau d'étude avec lequel la commune travaille déjà, et partant pour nous accompagner sur ce projet.

Votre avis nous intéresse

Un formulaire pour recueillir vos remarques, vos idées et les endroits qui vous inquiètent sera bientôt mis en place sur le site Internet (lien ci-dessus). Vous pouvez également vous rendre en mairie et/ou aux permanences mensuelles de l'équipe.

Des nouvelles de l'entretien des routes

Kempenn an hentoù : un nebeut keloù

La route de Meilh an Traon : l'enrobé réalisé par une entreprise mandatée par le SDEF n'est pas satisfaisant : de l'herbe repousse et crève l'enrobé. La commune a fait une demande pour qu'il soit refait. La petite route à Bodingar Vihan a été gravillonnée par Thomas. Des rebouchages ponctuels ont été faits par Thomas (routes communales) et par la DDTE (routes départementales). Une buse a été posée à l'entrée du chemin (GR) sur la route de Bodenna.

L'église An iliz

La révision de la couverture a été faite en juin par l'entreprise Coadou (Commana). Plusieurs fissuromètres ont été posés sur les murs de l'église, à l'intérieur et extérieur, pour suivre les mouvements de la maçonnerie.

Kalon Menez Are

Vous avez peut-être vu apparaître dans vos sentiers de balade ou de travail habituels un nouvel affichage qui porte le nom de Kalon Menez Are, au cœur des Monts d'Arrée. Voici de quoi il s'agit ;

Kalon Menez Are est un itinéraire pédestre long de 100 km qui a pour ambition de proposer la découverte des Monts d'Arrée sur plusieurs jours de façon respectueuse des lieux traversés et en participant au développement économique du territoire. Pensée comme une marche de 2 à 5 jours à travers des landes, des tourbières et des sous-bois, c'est une proposition touristique qui répond à une demande croissante de l'intérêt pour la randonnée. Dans ce sens, l'itinéraire a été pensé pour permettre une découverte des points d'intérêts du territoire tout en prenant en compte l'enjeu de préservation des espaces naturels. Il invite les randonneur.euses à une immersion dans un territoire façonné par le temps et ses habitant.es, le long des dix communes traversées : Plounéour-Ménez, Berrien, Huelgoat, La Feuillée, Brennilis, Botmeur, Brasparts, Saint-Rivoal, Sizun – Saint-Cadou et Commana.

Le projet est un travail partenarial piloté par le PNRA (Parc Naturel Régional d'Armorique) avec le soutien financier de la Région Bretagne et la participation du Comité départemental de la Fédération française de randonnée du Finistère, l'assistance technique randonnée du Département du Finistère et de l'agence d'attractivité Tout commence en Finistère, des intercommunalités (Monts d'Arrée Communauté, Morlaix Communauté et le Pays de Landivisiau) et les communes traversées, des Destinations touristiques et des Offices de Tourisme. Pour consulter l'itinéraire sur une carte, vous pouvez vous rendre à la mairie, il est affiché dans l'entrée, ou aller sur le site du PNRA ; <https://www.pnr-armorique.fr/destination-parc/vivez-l'experience-kalon-menez-are/>

L'école Ar skol

À l'annonce au printemps 2026 de la suppression prévue d'un poste de maître des écoles à la prochaine rentrée, les enseignant.es, des parents, des enfants, des élu.es se sont mobilisé.es : nouvelle journée portes ouvertes à l'école, rassemblement devant celle-ci ; une manifestation et une rencontre avec l'inspectrice d'académie à Quimper. Vu l'effectif de 12 enfants inscrits à ce jour pour la rentrée de septembre 2026, il n'y aura donc qu'une classe, assurée par Olier Robin (enseignement et direction) assisté de Liliane Poupon (ATSEM). Les services de garderie et cantine continueront d'être assurés par Sylviane, Liliane et Valérie.

Communication : différents outils

Kehentiñ : ostilhoù a bep seurt

- Le **site Internet** de la commune ; <https://www.mairie-saint-rivoal.bzh>

- L'application **Illiwap** sur smartphone via laquelle nous relayons des informations en temps réel. Si vous n'êtes pas à l'aise avec cet outil, nous pouvons vous aider, écrivez nous à l'adresse suivante ; communication@mairie-saint-rivoal.bzh
- L'équipe municipale possède également un **téléphone d'astreinte**. Il circule entre les élu.es de semaine en semaine, toujours dans une démarche de répartir la charge de travail et ne pas faire tout reposer sur la figure du maire ou de la première adjointe. Ce téléphone ne sert que lorsque la mairie est fermée et seulement **en cas d'urgence absolue ; 06 43 25 65 28**
- Nous tenons **une permanence** à la mairie une fois par mois soit les vendredis, soit les samedis, de 10h à 12h. Tout comme le téléphone d'astreinte, vous ne trouverez pas forcément Damien ou Amandine mais il y aura toujours au moins un.e élu.e pour vous recevoir. Les prochaines dates sont les suivantes : **le vendredi 24 juillet et le samedi 29 août**.
- Nous allons mettre en place des **réfèrent.es élu.es pour chaque village**. Nous souhaitons être en contact régulier avec vous – pas de panique, nous ne passerons pas toutes les semaines ! – et nous viendrons nous présenter **à l'automne**.

Des évènements ont eu lieu sur la commune...

Ar pezh zo bet c'hoarvezet er gumun ?

- Séance du P'tit Seize le 24 avril : Vol au-dessus d'un nid de coucou
- La fête de fibres vivantes le 2 mai 2026
- Le Fest-Noz de l'APE le 2 mai
- Séance du P'tit Seize, en partenariat avec La Baraque, 2 films en hommage au photographe Sebastian Salgado le 29 mai
- Le festival de spectacles Brulu les 30 et 31 mai
- Le spectacle de l'école le 5 juin 2026
- Le festival de musique Claviers dans les Monts les 12 et 13 juin
- Le spectacle Le fil invisible de La Tournée des Abers organisé par l'association Kroazhent 9 juillet

également de nombreux événements à la Baraque : n'hésitez pas à aller consulter leur site Internet ; <https://meharees.wordpress.com/la-baraque-meharees/> Vous trouvez le programme papier dans les commerces de Saint-Rivoal.

En bref... E berr komzoù...

L'entretien des berges du Rivoal

Il nous a été dit que de plus en plus de barrages caillouteux fleurissent le long du Rivoal ; or, vu le niveau de l'eau, et parfois la hauteur des cailloux, si les truites veulent descendre la rivière pour trouver davantage d'eau (instinct de survie), elles ne pourront pas sauter ces obstacles, n'ayant pour attributs que des nageoires et non des ailes ! Nous souhaitons rappeler que, tout comme à la mer lorsqu'on retourne un galet pour voir ce qui est dessous on prend soin de le remettre tel qu'il était, à la rivière, on fait de même, pour préserver ces espaces vivants. L'an passé cette habitante a repéré 3 truites, cette année 6, gage selon un ancien pêcheur d'une eau de qualité, évolution favorable à soutenir il nous semble !

Une autre personne demandait s'il serait possible d'organiser une sortie entre habitant.es pour entretenir les berges de la

rivière. Cela nous semble possible mais en mettant dans la boucle l'association de pêche locale car c'est normalement à ses membres de s'occuper de l'entretien. Affaire à suivre à l'automne donc !

L'entretien des chemins

Une journée d'entretien du sentier des écoliers est prévue le dimanche 13 septembre et, selon le nombre de participantes, l'entretien du lavoir qui sert d'abri de pique nique à l'entrée de la route de Penn ar ger.

Risques incendies et restrictions

L'équipe municipale s'est réunie le 15 juillet pour anticiper la manière d'agir s'il y avait un incendie aux abords de Saint-Rivoal ; nous avons évoqué les préparations possibles en amont des risques incendies (débroussaillage, réserve d'eau, matériel à disposition...) et également l'organisation à prévoir le jour "J", si malheureusement cela devait arriver. Dans ce cas, une partie de l'équipe se trouvera à la mairie et pourra vous informer et vous orienter.

Obligation légale de débroussaillage

Un arrêté ministériel rappelle qu'il est obligatoire de débroussailler autour de son habitation dans un rayon de 50 mètres afin de protéger les bâtiments d'un éventuel incendie. « Sont concernées toutes les constructions situées à l'intérieur et à moins de 200 mètres des massifs forestiers, landes, maquis ou garrigues classés à risque d'incendie. Cette obligation relève de la responsabilité du propriétaire de la construction. » Plus d'infos sur le site Internet et en mairie. Source : Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

Une nouvelle porte pour la salle des fêtes arrive à l'automne !!!

Infos utiles *Titouroù pouezus*

Horaires bibliothèque : tous les samedis cet été, de 10h à 12h

Horaires mairie : Nadia sera en congés du 27 juillet au 17 août. Sylviane sera là du 27 au 31 juillet pour un service extra minimum.

Les deux premières semaines d'août, la mairie sera fermée !

Du 17 au 28 août, la mairie sera ouverte uniquement de 14h à 17h : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les **comptes rendus** des conseils municipaux sont affichés sur le panneau d'affichage extérieur de la mairie.

Une recette rafraîchissante : le thé glacé

Infuser 5 sachets de thé noir dans 1 litre d'eau bouillante pendant 10 minutes. Faire un sirop simple (mettre 100g de sucre dans 100g d'eau et dès que le sucre s'est dissout, enlever la casserole du feu!). Incorporer le sirop dans le thé, à votre convenance ! Mettez au frigo et buvez le dans les 5 jours !

Des films à voir en temps de canicule :

- Le Jour d'Après (2004)
- Certains l'aiment chaud (1959)
- La Marche de L'Empereur (2005)
- La Reine des neiges (2013)

Mot de la fin

Nous serions ravis d'accueillir vos idées, vos écrits, vos témoignages, vos anecdotes, vos expressions aussi diverses qu'elles soient (dessins, poésies etc.) évidemment en lien avec la commune de Saint-Rivoal. N'hésitez pas à nous écrire à l'adresse mail suivante : communication@mairie-saint-rivoal.bzh.

Pour les personnes faisant partie d'associations à Saint-Rivoal (culturelle, sportive etc.), merci de nous envoyer des retours des événements passés (petits textes, photos) ainsi que vos événements à venir !

Bel été à vous !

Gerig fin al lizher

Laouen bras e vimp o tastum o mennozhioù, skridoù, testenioù, istorigoù, doareoù ezteurel a bet seurt (tresadennoù, barzhonegoù, hag all), e liamm gant kumun San Riwal. Arabat kaout aon da skrivañ deomp d'ar chomlec'h mail-mañ : communication@mairie-saint-rivoal.bzh.

Evit an dud a gemer perzh e kevredigezhioù Sant Riwall (sevenadurel, sportel hag all), trugarez da gas deomp elfennoù war o darvoudoù tremenet (testennoù, fotoioù) ha war an darvoudoù a zeu!

Hañvezh plijus deoc'h!